



CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 13 DECEMBRE 2007

C'est jeudi dernier que vos représentants élus du SNUI ont pour la première fois de cette scolarité 2007/2008 siégé au conseil d'établissement de l'ENI.

Avec 4 élus (sur 6), 1 suppléant et l'expert le SNUI a pu être une fois de plus le porte-voix des stagiaires, contrôleurs et inspecteurs, des deux sites de formation. Nos collègues Noiséens, ayant fait la veille le déplacement depuis la capitale, démontrant ainsi qu'au-delà des distances, nos revendications sont bien communes.

A l'ordre du jour de ce premier conseil d'établissement figurait entre autres, une masse conséquente de statistiques cherchant à démontrer sous formes de diagrammes ou de tableaux l'excellence de la formation dispensée par l'école.

Le SNUI, vigilant quant à l'analyse des chiffres, a réclamé dès sa déclaration liminaire que les statistiques soient laissées à la grande intelligence des statisticiens, afin que l'administration et vos représentants puissent dégager les éléments d'amélioration de la scolarité plutôt que de les laisser servir de voie pavée d'or à l'ouverture d'une scolarité modulable.

Nous vous devons la vérité.... Nous restons sur notre faim tant il nous semble inutile de comparer le ressenti des uns avec celui des autres. Pour exemple, quel intérêt peut-il y avoir à comparer l'auto flagellation d'un jeune inspecteur à qui l'on demande si sa scolarité l'a suffisamment préparé à l'exercice de son métier, avec le regard réaliste du chef de service conscient que malgré sa qualité, la formation ne peut que nous permettre une approche exhaustive de nos futurs métiers ?

En premier lieu, le SNUI s'est félicité du suivi massif des derniers mouvements de grève, dont celui du 20 novembre, par les collègues. Même loin des services, ils ont conscience de la nécessité d'un mouvement revendicatif le plus large possible. Le pouvoir d'achat est aussi une revendication des élèves qui entendent les promesses des gouvernants sans jamais récolter le fruit de leurs efforts.

Il a d'ailleurs été fait état, au grand dam de nos censeurs, d'une sous-évaluation inadmissible du nombre de grévistes sur le site noiséen de l'ENI. Au-delà de toute argumentation difficilement recevable, nous avons rappelé à la direction qu'elle n'avait pas à préjuger de la qualité de gréviste ou de non-gréviste des agents.

Toujours pour l'EFENI, et ce dans un but constructif, nous avons fait part avec les autres organisations syndicales de notre souhait de participer pleinement au projet de déménagement de l'école... Vous serez

heureux de savoir que les tables feront 80 cm de largeur au lieu de 60 et que les postes « clients légers » doivent obligatoirement être fixés, la suite après déménagement... Le CHS devra être le partenaire privilégié de ce déménagement et jouer pleinement son rôle institutionnel pour les utilisateurs de ces nouveaux locaux.

Quant aux scolarités en elles-mêmes :

- IE : les 60 heures d'anglais ont été confirmées. L'administration reconnaît elle-même vouloir se baser sur les desiderata des collègues déjà dans les services. Besoins qui varient selon les résidences, les services, etc. Alors pourquoi imposer une telle masse a priori ? Le SNUI souhaite que les formations de langues étrangères (pas obligatoirement anglaise) et même de la langue des signes soient dispensées au cours de l'exercice de notre métier, selon les besoins. Recentrons la formation initiale sur notre travail, notre savoir-faire, à savoir la fiscalité.
- CS : la promotion actuelle a eu les félicitations de l'administration pour les excellents résultats obtenus lors du 1^{er} contrôle des connaissances, la majorité des notes se situant entre 16 et 18. Les organisations syndicales ont regretté que le stage de découverte ait eu lieu pendant les vacances de La Toussaint, ce qui est expliqué par la présence proche du même stage pour les IE et du concours d'inspecteur. Le point fut bref. N'ayant plus assez de temps, le bilan de la scolarité de l'année dernière sera examiné à la séance suivante.
- Par ailleurs l'administration réfléchit à la possibilité de mettre en place une scolarité d'inspecteur différenciée en fonction du cursus antérieur (cursus court de 6 mois pour certains et cycle normal de 12 mois pour les autres)

Le SNUI s'interroge sur le bien-fondé de la refonte de la scolarité alors que la fusion DGI-DGCP approche et que ses contours sont pour le moins flous. Sur ce sujet, aucune précision puisque les groupes de travail viennent de se mettre en place. Nous rappellerons ici que M. MALVESTIO, notre DRF, participe à celui qui concerne la formation et que nous comptons bien être avertis régulièrement des avancées.

Enfin, point d'achoppement, la reprise des cours le 3 janvier 2008. Fin de non-recevoir de la part de la parité administrative. Pas question de revenir sur cette habitude qui demanderait de reporter 2 demi-journées de cours alors que la 1^{ère} épreuve orale des IE sera proche. Le SNUI a répondu que les élèves ont déjà démontré qu'ils étaient prêts à faire des journées complètes quand cela s'avère nécessaire. Malheureusement, cette conviction n'était pas partagée par les autres organisations syndicales et la directrice a maintenu sa position.

En guise de « consolation », la directrice nous a annoncé son accord pour les week-end aménagés à Clermont du 25 janvier et du 1^{er} février pour les CS et du 3 mars pour les IE. Nous ne sommes pas dupes ces aménagements ont été demandés par toutes les organisations syndicales dès la rentrée de septembre et le suspense entretenu depuis relève d'un rituel qui se répète année après année...

Par ce 1^{er} conseil d'établissement, le SNUI a voulu établir un vrai dialogue social. Il a montré sa présence et sa détermination.

Le SNUI ne veut pas d'un dialogue de sourds où l'on veut bien nous entendre mais pas nous écouter.